

Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement

Dans le cadre de sa compétence «assainissement», la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France va entreprendre des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de l'avenue des Carpes à Villeparisis.

Début des travaux
05/09/2022
Fin des travaux prévue
05/11/2022

En effet, ces travaux sont nécessaires pour améliorer le système d'assainissement de la commune. Ils ont pour but de séparer les eaux usées et les eaux pluviales et donc de réduire l'impact de la pollution sur le milieu naturel.

La mise en séparatif du système d'assainissement implique également la mise en conformité en domaine privé. Ainsi, si ce n'est pas déjà le cas, nous vous invitons à vous rapprocher du bureau d'études Test Ingénierie (01.60.07.07.07) afin de réaliser un contrôle de conformité avant le démarrage des travaux.

Ces travaux sont confiés au groupement d'entreprise Jean Lefebvre/Eurovia.

Les travaux démarreront le lundi 05 septembre 2022 pour un délai de réalisation d'environ 2 mois.

Durant toute la durée des travaux, la circulation des véhicules sera interdite entre 07h30 et 17h, mais le ramassage des ordures ménagères, déchets verts & recyclage sera maintenu ainsi que l'accès aux services d'urgence. La circulation sera rétablie chaque soir à partir de 17h.